

## Compte rendu de la séance du 26 février 2021

Secrétaire de la séance: Marie-Claire VIANA

### Ordre du jour:

Votes: Compte de gestion  
Compte Administratif  
Affectation Résultat de fonctionnement  
Pour Budget Commune et Assainissement  
Délibérations : Adhésion au CNAS  
Signature Convention SDAIL  
Questions diverses

### Délibérations du conseil:

#### Vote du compte de gestion de la Commune

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### Vote du compte administratif

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	15 514.68			133 496.20	15 514.68	133 496.20
Opérations exercice	47 658.89	62 384.46	160 000.75	191 492.48	207 659.64	253 876.94
<b>Total</b>	<b>63 173.57</b>	<b>62 384.46</b>	<b>160 000.75</b>	<b>324 988.68</b>	<b>223 174.32</b>	<b>387 373.14</b>
Résultat de clôture	789.11			164 987.93		164 198.82
Restes à réaliser	52 000.00	100 000.00			52 000.00	100 000.00
<b>Total cumulé</b>	<b>52 789.11</b>	<b>100 000.00</b>		<b>164 987.93</b>	<b>52 000.00</b>	<b>264 198.82</b>
Résultat définitif		47 210.89		164 987.93		212 198.82

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### Affectation du résultat de fonctionnement de la Commune

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice  
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 164 987.93**  
décide d'affecter ce résultat de fonctionnement au Budget primitif 2021

#### Vote du compte de gestion Assainissement

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## Vote du compte administratif Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		35 327.70		19 571.64		54 899.34
Opérations exercice	620.00	4 616.77	11 439.75	12 447.51	12 059.75	17 064.28
Total	620.00	39 944.47	11 439.75	32 019.15	12 059.75	71 963.62
Résultat de clôture		39 324.47		20 579.40		59 903.87
Restes à réaliser	2 000.00				2 000.00	
Total cumulé	2 000.00	39 324.47		20 579.40	2 000.00	59 903.87
Résultat définitif		37 324.47		20 579.40		57 903.87

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### Affectation du résultat de fonctionnement Assainissement

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 20 579.40**
- décide d'affecter ce résultat de fonctionnement au budget Primitif 2021

### Adhésion au CNAS

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la collectivité.

Le Conseil Municipal décide : - de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du : 01 janvier 2021 et autorise en conséquent Mme le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS.

### Signature Convention d'Intervention du SDAIL

Mme le Maire précise que la commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL) pour la réalisation de l'adressage.

La commune a adhéré au SDAIL par délibération du 11 janvier 2021. Il convient de signer une convention qui définit l'opération demandée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le maire à signer cette convention et tout document nécessaire à la bonne mise en œuvre de ce projet.

Les démarches pour la réalisation de l'adressage débuteront en juin.

### Questions diverses :

- Le Plan Communal de Sauvegarde doit être régulièrement mis à jour, cette mission avait été confiée par délégation à Pierre Granier qui demande de cesser cette mission, Evelyne Mourgues va reprendre cette délégation.
- La commune de Capdenac Gare propose de signer une convention de partenariat en lien avec l'Accueil de Loisir Sans Hébergement. La commune ayant une structure de ce type au sein du RPI ne souhaite pas signer cette convention pour l'instant.
- Le chantier de rénovation de la Grange est arrêté. Les experts d'assurances des différentes parties concernées examinent le dossier afin de donner la meilleure suite possible à ce chantier.
- Au niveau de la station d'épuration, le retraitement des boues doit être confié à un organisme spécialisé, ce qui va entraîner un coût supplémentaire pour la collectivité d'environ 1000 € par an.
- Il a été constaté que les poubelles, en cas de vent notamment, arrivent sur la chaussée ce qui peut être dangereux. une réflexion est menée pour remédier à ce problème.
- La commission de Sécurité a contrôlé la Salle des Fêtes, un avis favorable a été émis.

La séance a été levée à 22h45.